Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Orthe - Tome IV

Orthe, c^ne^ de *Saint-Martin-de-Connée. — Horte,* 1582 (*Maison de Faudoas,* t. II, p. 262). — *Orthes,* 1596 (*Ibid.,* p. 289). — *Le chastelain d'Orthe,* 1612 (*Ibid.,* p. 316).

En 1450, « Charles de Coaismes s'en vint du pays de Bretagne où il avoit demeuré du temps des guerres, après qu'il fut délivré des prisons des Anglais, et logea deux ans ou environ au bourg de Connée, parce qu'il n'y avoit aucun logis au chasteau d'Orthe, lequel les Anglois avoient tout abattu et démoly. Et après… fist besoigner au lieu d'Orthe et édiffier une maison en laquelle il s'en alla demourer avant qu'elle fust toute couverte » (*Rev. du Maine,* t. XIV, p. 400).

Seigneurs : Il n'y a pas de doute que *Hebertus de Orto* (pour Orta), cité au cartulaire de l'Abbayette, en 1087, comme témoin d'une charte de Guill. de Sillé en faveur du Mont-Saint-Michel, n'appartienne à la famille d'Orthe.

La vente de la châtellenie d'Orthe par Emm.-René d'Averton et Antoinette d'Averton, sa femme, à Henri-Fr. de Vassé et Marie de Luzignan de Saint-Gelais, sa femme, passée le 7 décembre 1663, devant Tanneguy Phelipeaux, notaire à Orgères, et Louis Renard, notaire à Rouessé, comprenait la « terre et chasteau d'Orthes, consistant en un ancien chasteau, fermé de fossés d'un costé et des bouts avec pont-revis, chapelle, jardins, terre et pré, … droit de chastellenie, … de fondation des églises de Saint-Pierre-de-la-Cour et Saint-Martin-de-Connée, patronage de la chapelle de Saint-Jean ; une autre chapelle appelée Nostre-Dame-du-Chesne ; la rivière d'Orthe en descendant ; à la charge par l'acquéreur de conserver les droits à ceux qui y sont fondés ; les forges d'Orthe, avec tous les ustencilles, et le fourneau des dites forges »… appartenant « aux seigneur et dame vendeurs aux droits successifs de messire Franç. d'Averton, leur aïeul. » L'acquéreur était cessionnaire d'une créance de 25.266 ℔ créée au profit de messire Ch. Sanguin, maître d'hôtel du roi, et devait sur les 104.733 ℔ qui restaient dûs en verser 75.000 à Louise Pottier, veuve d'Emmanuel d'Averton, père du vendeur, et alors femme du sire de Saulx, comte de Tavanne (*Maison de Faudoas,* t. II, p. 9-11). La terre échut, par la mort de Jacq.-Emm. de Vassé, 18 juin 1742, à son frère Arm.-Mathu. de Vassé.

Les royalistes désarment les forgerons, le 5 juillet 1799.

La forge, vendue pour moitié par Isaac Grivel, de Paris, à Ch. Frin de Cormeré, 1805, le fut en entier pour 220.000 fr. par Pierre Delaunay et autres, de Paris, à M. Buon, du Mans, 1825 (V. L. Pottier, *Notre-Dame du Chêne,* 250-307).